



FORMULE SPORTIVE JEUNES REGION U13 F Saison 2018 - 2019

NOMBRE D'ÉQUIPES ENGAGÉES 14

1 - A	1 - B	1 - C
2 - A	2 - B	2 - C
3 - A	3 - B	3 - C
4 - A	4 - B	4 - C
5 - A	5 - B	

PREMIERE PHASE

14 équipes engagées réparties en 2 poules de 5 et une poule de 4 la première phase de brassage aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 15/09, samedi 22/09, samedi 29/09, samedi 06/10, samedi 13/10 et samedi 20/10

Chaque équipe rencontrera une équipe de sa poule sur une seule rencontre.

La poule C ne comportant que 4 équipes, sur les 3 dates disponibles restantes la commission sportive Jeunes dans le but d'avoir une meilleure évaluation organisera des rencontres avec les exempts des poules A ou B.

À l'issue de cette phase de brassage les 12 meilleures équipes seront retenues pour participer à la seconde phase, les 2 autres équipes seront reversées dans le championnat inter départemental ou dans le championnat du comité de l'Indre-et-Loire pour les équipes appartenant à ce comité.

Lors de la dernière journée du samedi 20 octobre un ou plusieurs matchs de barrage pourront être effectués sur décision de la commission sportive Jeunes en cas de doute sur le niveau d'une ou plusieurs équipes.

Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball - Allée Sadi Carnot - **45770 SARAN**

Tél. : 02 38 79 00 60
Fax : 02 38 79 00 61



Partenaires de la
Ligue du Centre de Baske:



Courriel : secretariat@ligueducentredebasketball.com
<http://www.basketcentre.fr>

SECONDE PHASE

Une seconde phase de classement aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 10/11, samedi 17/11, samedi 24/11, samedi 01/12, samedi 15/12

2 poules de 6 équipes seront établies suivant les résultats de la première phase, l'objectif étant de déterminer le niveau des équipes afin de constituer la poule première division et la poule seconde division.

TROISIEME PHASE

Une troisième phase sous la formule championnat match aller et retour aura lieu aux dates suivantes :

Samedi 19/01, samedi 26 01, samedi 02/02, samedi 02/03, samedi 09/03

Samedi 16/03, samedi 30 / 03 samedi 06/04, samedi 27/04

Les demi-finales auront lieu le samedi 4 mai 2019 sur le terrain du mieux classé (frais d'arbitrage à la charge des clubs).

Le 1er au classement recevra le 4ème

Le 2ème recevra le 3ème

Les 2 équipes vainqueurs disputeront une finale le samedi 11 Mai 2019 dans le Loir-et-Cher pour l'attribution du titre « CHAMPION REGIONAL U13 F 2018 – 2019 »

Aucun titre ne sera attribué pour la poule de classement

Les listes des joueuses nominatives dans le cas de plusieurs équipes devront être remises au secrétariat de la ligue avant le 08 septembre 2018.

Ces listes ne pourront être modifiées uniquement qu'après chaque phase.

La participation à ce championnat est rattachée aux règlements sportifs généraux de la Fédération Française de Basketball.

Dans le cas d'égalité des équipes le point avérage particulier sera pris en considération

La commission sportive Jeunes se réserve le droit de traiter tout litige concernant la participation sportive des équipes. Elle s'autorise également le droit de prendre conseil auprès de techniciens référencés par la commission pour le classement des équipes.

Fait à Saran le 16 juillet 2018.

Florence PACAULT

Présidente Commission Sportive Jeunes